

se vendait neuf cents francs ; une paire de bœufs, de quinze cents à deux mille livres ; un mouton, de deux à trois cents francs ; une douzaine d'œufs, neuf francs ; une livre de beurre, de douze à quinze francs. Il est vrai que ces articles se payaient ordinairement en ordonnances ; mais on ne pouvait pas se les procurer à beaucoup meilleur marché, même en offrant de l'or ou de l'argent.

Dans le mois de janvier, le capitaine St. Martin, de la marine, fut envoyé dans les paroisses situées au sud du fleuve, au-dessus de Québec, avec un parti de quatre cents hommes, afin d'en faire passer dans les gouvernemens supérieurs autant de bêtes à cornes qu'il en pourrait obtenir. Cet officier s'avança jusqu'à la Pointe Lévy, afin d'empêcher les Anglais de traverser en bateaux sur la rive du sud, et de le troubler dans ses opérations. Ils ne le troublèrent pas en effet, tant qu'il ne fut pas possible de traverser le fleuve autrement qu'en bateaux, et il eut le temps d'assembler et d'envoyer au nord une grande quantité de gros et de menu bétail ; mais au commencement de Février, la glace ayant pris devant Québec, le général Murray fit marcher un gros détachement à la Pointe Lévy, afin d'en déloger les Français. Après quelques escarmouches, où il y eut quelques hommes de tués, de part et d'autre, St. Martin se retira à travers les bois, et passa la rivière du Sault de la Chaudière. M. Dumas, qui commandait sur cette frontière, lui envoya un renfort, avec l'ordre de demeurer sur les bords de cette rivière pour en défendre le passage. Quelques jours après, un parti de cinquante Anglais s'étant avancé pour reconnaître la position de St. Martin, cet officier traversa la rivière, attaqua les ennemis en ambuscade, fit quelques prisonniers, et tua ou dispersa le reste.

Les Anglais n'ayant laissé qu'un détachement assez peu considérable à l'église de la Pointe Lévy, on crut qu'il serait possible de les en chasser. On fit marcher du monde du gouvernement des Trois-Rivières, et M. de Bourlamaque, qui arrivait de Montréal, devait exécuter divers mouvemens autour de Québec, afin de faciliter l'expédition contre la Pointe Lévy.— Mais M. Dumas, au lieu de marcher lui-même de suite, ou de faire marcher le sieur St. Martin droit au poste anglais, envoya d'abord cet officier avec un gros détachement, se poster à la Pointe des Pères, vis-à-vis de la ville, afin de couper la communication entre la garnison et le poste de la Pointe Lévy. Les Anglais firent une sortie considérable ; le sieur St. Martin fut contraint de se retirer à travers les bois, à son poste sur la rivière de la Chaudière. M. de Bourlamaque, voyant qu'il était impossible de rien tenter avec succès contre les postes de l'ennemi, s'en retourna à Montréal.